



PRÉFET DU
LOIRET

Orléans, le mercredi 31 janvier 2018

DOSSIER DE PRESSE

Le bilan de la délinquance et de la sécurité routière dans le département du Loiret en 2017

1- Les données marquantes relatives à la délinquance pour l'année 2017

2- La sortie de l'Etat d'urgence

3- La sécurité routière en 2017 : moins de tués sur les routes du Loiret

1- Les données marquantes relatives à la délinquance pour l'année 2017

En 2017, les services de la police nationale et de la gendarmerie nationale ont enregistré, pour le Loiret, une baisse de 7,7 % du nombre d'atteintes aux biens et une hausse de 9,8 % du nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes.

Bilan de la délinquance 2017 dans le Loiret	Nombre de faits enregistrés		Evolution 2016 / 2017	
	2016	2017	Evolution Loiret	Evolution nationale
Atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes	5 449 faits	5 983 faits	+ 9,8 %	+ 2,1 %
Atteintes aux biens	18 236 faits	16 830 faits	- 7,7 %	- 0,9 %

Les cambriolages, notamment, ont diminué de 5,4%, passant de 4259 à 4029 faits, et les vols liés aux véhicules ont diminué de 8,5%. Les escroqueries sont également en baisse (- 15,1%).

La tendance négative qui se confirme en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique concerne en particulier les violences physiques non crapuleuses (+ 13,5 %), les violences physiques crapuleuses étant en baisse de 18%. Les violences sexuelles sont en hausse de 15,8%. Ces phénomènes sont à rapprocher de la tendance nationale (hausse de 4,5 % des violences physiques non crapuleuses et de 10,1 % des violences sexuelles), mais font l'objet d'une vigilance renforcée des forces de sécurité dans l'ensemble du département.

2- La sortie de l'Etat d'urgence

L'année 2017 a par ailleurs été marquée par la sortie de l'état d'urgence et l'entrée en vigueur de la loi du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure.

Les mesures de l'état d'urgence et celles de la récente loi ont, entre autres, permis aux services de l'État de continuer à assurer une sécurisation maximum des grands événements tout au long de l'année (comme le festival de Loire ou les fêtes johanniques).

La nouvelle mesure de « périmètre de protection », créée par la loi du 30 octobre, a été utilisée pour la première fois dans le département à l'occasion du marché de Noël d'Orléans. Un travail de partenariat étroit est systématiquement mené par la préfecture avec les forces de sécurité intérieures, les organisateurs des événements, les municipalités et le service départemental d'incendie et de secours pour assurer la protection des citoyens.

3- La sécurité routière en 2017 : moins de tués sur les routes du Loiret

Le Loiret connaît une nouvelle baisse de la mortalité routière en 2017.

Après la très forte hausse du nombre de tués constatée en 2015 (48 tués contre 25 en 2014, soit + 92 %), la mortalité routière a commencé à reculer dans le Loiret en 2016 (43 tués, soit - 10 %).

Cette amélioration s'est confirmée en 2017, avec une nouvelle baisse du nombre de tués (37 tués, soit - 14%) et ce, en dépit d'un mois de décembre particulièrement meurtrier (9 tués en décembre 2017 contre 6 en décembre 2016).

La mobilisation des forces de l'ordre dans le cadre de leurs plans de contrôles respectifs, destinés à lutter contre les principales causes d'accidentalité (vitesse, alcool, stupéfiants), a largement contribué à l'obtention de ces résultats positifs.

Tableau comparatif 2016 / 2017

	Année 2016	Année 2017	Evolution
Nombre d'accidents corporels	269	606 ⁽¹⁾	+ 125 % ⁽¹⁾
Nombre de blessés	321	730 ⁽¹⁾	+ 127 % ⁽¹⁾
<i>dont blessés graves</i>	154	284 ⁽¹⁾	+ 84 % ⁽¹⁾
Nombre de morts	43	37	- 14 %

(1) très forte hausse du nombre d'accidents et de blessés liée à de nouveaux critères d'enregistrement statistique

Analyse de l'accidentalité :

Comme en 2016, la plupart des accidents mortels dans le Loiret sont liés au comportement des usagers : vitesse excessive ou inadaptée, prise de risque, non-respect du code de la route, usage du téléphone en conduisant mais surtout, consommation d'alcool et de produits stupéfiants.

Le phénomène d'alcool au volant, qui était déjà préoccupant, connaît une forte progression : **44 % d'accidents mortels avec présence d'alcool** (15 sur un total de 34 accidents mortels) en 2017 contre 25 % en 2016 (10 accidents mortels avec présence d'alcool sur un total de 40) ; **43 % de tués dans des accidents avec alcool** (16 sur un total de 37 tués en 2017) contre 28 % en 2016 (12 tués dans des accidents avec alcool sur un total de 43).

En 2017, dans tous les accidents mortels faisant apparaître une **consommation de produits stupéfiants** (5 sur un total de 34, soit 14,7%), il y avait **également une présence d'alcool**.

Un autre élément marquant du bilan provisoire 2017 de la sécurité routière dans le Loiret est **la hausse de la mortalité des seniors** (11 tués sur un total de 37, soit **29,7 % des tués**). En 2016, les plus de 65 ans ne représentaient que 18,6 % des tués (8 tués sur un total de 43).

A contrario, le nombre de jeunes conducteurs (18/24 ans) tués est en baisse : 6 tués en 2017 (16,2 % des tués) contre 8 en 2016 (18,6 % des tués).

Enfin, en 2017, on observe **une augmentation du nombre de piétons tués sur les routes** : 8 tués en 2017 (21,6 % des tués) contre 2 en 2016 (4,6 % des tués).

La mortalité des conducteurs de deux-roues motorisés (motards et cyclomotoristes) régresse (3 tués, dont 1 motard, contre 8 en 2016 (dont 7 motards)).

Le bilan provisoire 2017 de la sécurité routière dans le Loiret se caractérise donc par :

- **un phénomène prégnant d'alcool au volant, qui tend à progresser** : 44 % d'alcool dans les accidents mortels
- **une augmentation de la part des seniors (29,7 % des tués) et des piétons (21,6 % des tués) parmi les victimes d'accidents mortels.**

Mortalité sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central :

Dans le Loiret, sur la période 2012/2016, **113 personnes** ont été tuées sur des routes à double-sens de circulation sans séparateur central, soit **58 % des tués**.

Il y a donc là un réel enjeu en matière de lutte contre l'insécurité routière.

Ainsi, l'abaissement de la vitesse maximale de 90 km/h à 80 km/h sur ce type de voie à compter du 1^{er} juillet prochain (mesure n° 5, arrêtée en réunion du comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018) devrait contribuer à réduire significativement le nombre d'accidents mortels.

Contrôle et prévention :

Afin de lutter contre les principales causes de mortalité routière, les forces de l'ordre ont multiplié les contrôles sur l'ensemble du réseau, et en particulier dans le domaine des conduites addictives :

- **178 309 dépistages d'alcoolémie** ont été pratiqués en 2017 contre 173 867 en 2016, soit **une hausse de + 2,6 %**
- **4 899 dépistages de produits stupéfiants** ont été effectués en 2017 contre 1 589 en 2016, soit une hausse de **+ 208 %**)

De nombreuses actions ont également été menées dans le département en matière de prévention du risque " alcool/stupéfiants ", notamment dans les lycées et établissements d'enseignement professionnel, les entreprises et en milieu festif (fêtes étudiantes).

Annulations administratives des permis de conduire :

- **647 permis de conduire ont été invalidés en 2017 pour solde de points nuls** contre 669 en 2016,
- **2 505 suspensions immédiates de permis de conduire ont été prononcées en 2017** (1 007 pour alcoolémie, 1 131 pour excès de vitesse et 335 pour stupéfiants, 30 pour refus de se soumettre à un contrôle et enfin 2 pour cause d'accidents mortels) contre 2 506 en 2016.

CONTACT PRESSE : Colette THEAS-DUHAMEL

Attachée de presse

Courriel : pref-communication@loiret.gouv.fr

Tél. : 02 38 81 40 35/06.71.17.35.28